

AVIS DE DÉSIGNATION

Au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Conformément au *Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires*, avis est donné afin d'inviter les personnes résidant le territoire du centre de services scolaire à soumettre leur candidature à un poste de représentant de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du centre de services scolaire, qui n'est pas membre du personnel du centre de services scolaire et qui possède les qualités et conditions requises.

La Direction générale convoque et tient une séance afin de désigner les membres représentants de la communauté, par cooptation, au plus tard le **15 juin 2022**, par les membres parents d'un élève et les membres représentant le personnel qui, dans les deux cas, ont été désignés pour des mandats débutant la prochaine année scolaire ainsi que ceux déjà en poste dont le mandat se poursuit lors de la prochaine année scolaire. Au moins 3 membres parents d'un élève et 3 membres représentant le personnel doivent assister à la séance, laquelle est présidée par la Direction générale. La Direction générale rend disponibles les formulaires de mises en candidature reçus, au moins 5 jours avant la séance. Les membres présents déterminent la procédure à suivre. La Direction générale n'a pas de droit de vote. Elle agit comme secrétaire de la rencontre et dresse un procès-verbal de la rencontre qu'elle consigne dans le livre des délibérations du centre de services scolaire.

La Direction générale informe les candidats de leur désignation ou non dans les plus brefs délais. Les désignations prennent effet le **1^{er} juillet 2022**.

Pour se porter candidat, la personne doit transmettre [le formulaire de mise en candidature](#) publié sur le site Internet du centre de services scolaire à la Direction générale (onglet [conseil d'administration](#)), au plus tard le **15 mai 2022**.

Postes ouverts aux candidatures

- 1 poste pour le membre représentant de la communauté ayant une expertise en matière de **gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines**; (mandat de 3 ans)
- 1 poste pour le membre représentant de la communauté **issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires**; (mandat de 3 ans)
- 1 poste pour le membre représentant de la communauté **âgé de 18 à 35 ans**. (mandat venant à échéance le 30.06.2023)

Qualités et conditions requises

- Être domicilié sur le territoire du centre de services scolaire;
- Avoir au moins 18 ans;
- Être citoyen·ne canadien·ne;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de *la Loi sur la consultation populaire*, de *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, de *la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones* ou de *la Loi électorale*, au cours des cinq dernières années.

Sont inéligibles

- Un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Un membre du personnel du centre de services scolaire;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un-e juge d'un tribunal judiciaire;
- La direction générale des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

Pour tout renseignement supplémentaire relativement à la présente, veuillez-vous adresser à la Direction générale à Me Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général au 450-359-6411, poste 7510 ou par courriel à l'adresse suivante : secgen@csdhr.qc.ca

De plus, **une séance d'information virtuelle se tiendra le lundi 28 mars 2022 à 19 h** pour les personnes intéressées à poser leur candidature. Pour ce faire et afin d'obtenir la marche à suivre, ces dernières doivent communiquer avec madame Elaine Lebrun, à la Direction générale, au 450-359-6411, poste 7510 ou par courriel à l'adresse suivante : secgen@csdhr.qc.ca

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Ce 15 mars 2022

La Directrice générale,

Dominique Lachapelle
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3
www.csdhr.qc.ca

Québec 